



DELIBERATION DU BUREAU DU 17 AVRIL 2018

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 17 AVRIL à 18 H 30, le Bureau s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

Nombre de membres : 30

Etaient présents les Vice-Présidents et membres du Bureau :

Membres présents : 16

Mesdames MARCEL, MAILLART (Vice-Présidentes),
Monsieur BOULANGER (Président), Messieurs SURHOMME, LAMOTTE,
DOVERGNE, COTTARD, AMARA, MAROTTE, JUBERT, DAIGNY, CHIRAT
(Vice-Présidents) Messieurs CAPELLE, VAN DE VELDE, FRANCOIS ET
MONTAIGNE (Membres du Bureau)

Etaient excusés : Madame HALL (Vice-Présidente)

Etaient absents :

Madame WU, Messieurs DALRUE, BERTRAND Gilbert, DUTILLEUX,
PELTIEZ, POTTIER, BINET, BERTRAND Jacques, LEROY,
HENNEBERT, AUBRY, BARRE et BIECKENS (Membres du Bureau)

OBJET : Acquisition tondeuse frontale

Rapport de Monsieur Bernard DAIGNY, Vice-Président chargé de la Voirie

Pour les besoins des services,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Décide d'entériner l'acquisition d'une tondeuse frontale de marque GRILLO, type 2200 TS, selon devis détaillé ci-joint, auprès des Etablissements DEBOFFE, D 1029 BP 30010 80480 SALEUX, pour un montant total de 36 480 € TTC,
- Accepte l'offre de financement sur 5 ans, détaillée dans le devis,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé de la voirie à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

FAIT A MOREUIL, le 17 AVRIL 2018

Le Président,
Pierre BOULANGER

CCALN
144, rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL
secretariat@avrelucenoie.fr

à

Sous-préfecture de Montdidier
7, rue Jean Dupuy
80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2018

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
Equipements Saunas - Hammam - ALMEO	2018.04-17-1	✓
Equipement ALMEO - Système mise à l'eau - PMR	2018.04-17-2	✓
Assainissement Site de Folleville	2018.04-17-3	✓
Acquisition tondeuse frontale	2018.04-17-4	✓

SOUS PREFECTURE
DE MONTDIDIER
- 3 MAI 2018
ARRIVÉE

Fait à Moreuil, le 30 Avril 2018

Cachet de la collectivité et signature

[Signature]


La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.

Vendeur : Pde Saint-Riquier
 Client : C.C.A.L.M.

Date : 16 AVRIL 2018

DEVIS

1 tondeuse frontale grillo type 2200 T.S.
 4 Roues motrices Roue avant direction Assistée
 moteur YANMAR 4 cylindres 48 CV.
 Avancement hydrostatique
 équipée d'une tondeuse frontale à éjection AR centrifuge
 Parc de ramassage Berrage en hauteur 2,10m
 Capacité 1400 l. réglage hydraulique de la
 Hauteur de coupe Homologation Route
 AR ceau de Sécurité Siège pneumatique

prix de vente unitaire	4.000,00
fraie de transport	675,00
repose	10.275,00
Net. Rendu :	30.400,00
TVA 20%	6.080,00
TTC	36.480,00

matériel garanti 2 ANS pièce et main d'œuvre
 immatriculation comprise

offre de financement sur 5 ANS 1er échecure A 3 mois
 1000 échecure montant : 7256

Securite : $7464 \times 4 = 29856 = 37112$
 Coût : 632 € d'intérêt

le 27.04.18, Bon pour accord, lu et
 approuvé.